

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Fête de Saint Pierre, 689. — Lettre du R. P. Hamon, 689. — Chronique, 690. — Le monument Champlain, 693. — Documents pour l'histoire, 695. — L'Œuvre des Tabernacles, 695. — L'ancienne assemblée nationale de France et la nouvelle, 696. — Le catholicisme aux États-Unis, 699. — Un hindou à élever sur les autels, 699. — Tout vient à souhait à qui sait attendre, 701. — Lettre à un Libre Penseur, 702. — Memento hebdomadaire, 704.

Fête de Saint-Pierre

Mercredi, fête de Saint-Pierre, il y a obligation d'entendre la messe, mais on peut travailler comme les jours ordinaires.

Lettre du R. P. Hamon

8 juin 1898.

M. Th. CHAPAIS, rédacteur du

“ Courrier. ”

Cher monsieur,

Le Courrier, j'ai envoyé à M. le rédacteur en chef du “ Soleil, ” la lettre suivante, le priant de la publier dans son prochain numéro. Il n'a pas eu de voir le faire.

Auriez-vous la complaisance de l'insérer dans votre journal ?

Québec, 6 juin 1898.

M. le rédacteur en chef du "Soleil."

Monsieur,

Je suis surpris de voir le "Soleil" revenir sur ma visite à vos bureaux et les motifs de cette visite. Je n'allais pas demander des explications, mais bien contredire nettement des conclusions fantaisistes dont on prétendait me faire porter la responsabilité, contre toute justice et toute vérité.

Je suis plus surpris encore que le contenu d'une carte privée, renfermée dans une enveloppe, avec adresse personnelle, et oubliée par mégarde sur vos bureaux, ait été rendu public.

Pareil acte accuse chez son auteur un tel manque d'expérience, un tel oubli des convenances sociales, que je n'y puis voir qu'une imprudence d'un jeune employé de rédaction.....

Je vous serais obligé de lui en faire la remarque.

Au nom de la justice et de l'honneur, je vous demande, M. le rédacteur, de publier cette rectification dans votre prochain numéro.

Je vous remercie d'avance de cet acte de loyauté.

Avec considération, M. le rédacteur,

Votre serviteur,

EDM. HAMON, S. J.

Chronique

Le gouvernement prussien n'a jamais été tendre à l'égard de l'Eglise catholique. La liste de ses méfaits passés et présents, serait longue, si on voulait la faire complète, cependant il faut lui rendre cette justice qu'il se préoccupe de la situation matérielle du clergé et qu'il fait même des efforts pour la relever.

Ainsi, en ce moment même, le Parlement de la Prusse étudie un projet de loi ministériel destiné à améliorer la position du clergé.

D'après ce projet, qui sera probablement adopté, l'Etat met à la disposition des évêques une allocation annuelle de 3.438.400 marks — environ un million de piastres — en vue de mettre le clergé paroissial sur un meilleur pied.

Chaque curé reçoit par an, au minimum, 1.500 marks — 375

piastres— de traitement fixe avec le logement ou une indemnité équivalente.

Dans des circonstances exceptionnelles, et pour des causes légitimes, l'évêque est autorisé à élever le traitement d'un curé jusqu'à 2, 100 marks — 525 piastres. —

Après cinq ans de ministère paroissial, le titulaire d'un poste ecclésiastique a droit à un traitement de 1, 900 marks : après dix ans, il reçoit 2,300 marks : après 15 ans, 2,600 marks : après vingt ans, 2,900 ; après 25 ans, 3,200 marks.

Les ecclésiastiques chargés d'enseigner dans un établissement public, en Prusse, sont assimilés aux prêtres employés dans le ministère paroissial :

Enfin, l'État accorde une subvention annuelle de 200,000 marks en faveur des titulaires de paroisses nouvellement créées.

Le projet de loi en question abandonne en outre aux évêques le soin d'opérer les répartitions et de décider en dernier ressort du bien fondé des réclamations éventuelles, sauf à s'entendre au préalable avec les présidents supérieurs ou préfets.

Sans doute, ce projet de loi ne traite pas encore les curés en enfants gâtés, mais il accuse certainement une bienveillance qui est de bon augure. Ce fait est d'autant plus à noter que la Prusse est aux deux tiers protestante. (1)

Tout clergé subventionné par l'État nous semble à plaindre ; mais il l'est doublement quand on ne lui donne que le strict nécessaire pour l'empêcher de mourir de faim, comme le clergé français.

Bien que le communisme rêvé par les socialistes soit une utopie insensée, il est cependant une armée de simplistes qui croient sincèrement à la possibilité de sa réalisation et aux promesses de bonheur dont il est prodigue.

Eh bien ! l'expérience de ce régime dont l'absurdité crève les yeux vient d'être faite sur un point de l'Australie. Il a vécu juste ce que vivent les roses.

En 1893, la loi dite des *Villages settlements* est venue assurer l'appui du gouvernement de l'Australie du Sud aux essais d'un communisme agraire. L'État louait à des associations de paysans, comprenant vingt personnes au moins, une étendue de territoire, qui pouvait aller jusqu'à soixante-quatre hectares par tête, et leur avançait une somme maxima de cinquante livres

(1) L'une des deux Chambres vient de rejeter ce projet.

sterling par sociétaire. Il stipulait qu'une somme de 6 fr. 25 par hectare devait être consacrée chaque année à des améliorations.

Au bout de trois ans, l'association commencerait le remboursement de l'emprunt, qui se faisait au taux de 5 % et devait être complété en dix annuités. Chaque village communiste était administré par un conseil d'au moins trois villageois élus parmi les habitants. Il rendait la justice, édictait les mesures de police, réglait le travail. Le régime établi était, à peu de chose près, le communisme anarchiste de Kropotkine. Seuls les effets personnels de chacun, effets d'habillement, ustensiles de ménage, livres, mobilier, etc., étaient propriété particulière. Tout le reste appartenait à la communauté.

En octobre 1895, une enquête parlementaire révéla déjà dans les treize communautés existantes les symptômes d'une dissolution prochaine. Leur situation financière était déplorable; l'Etat avait dû dépasser le maximum de ses avances. Dans quelques villages, les conseils de *trustees*, constamment renversés devenaient incapables de toute administration suivie; dans, d'autres, la zizanie régnait à un tel point qu'on avait dû laisser des terres en jachère parce qu'on n'avait pu s'entendre sur la nature des semences qu'il fallait y jeter; enfin, les vols et les désertions se multipliaient. Tout s'est terminé depuis par quelques krachs retentissants. Des expériences semblables tentées au Queensland n'eurent pas plus de succès.

Quelques convaincus refusèrent cependant de croire à l'impossibilité pratique du communisme. Deux cent quatorze Australiens frétèrent un steamer et se firent conduire au Paraguay, où les autorités leur réservèrent le meilleur accueil. Une nouvelle colonie communiste fut établie dans les terres vierges: ses débuts furent assez heureux. Aussi, au commencement de janvier, deux autres navires sont partis pour le Paraguay, l'un avec deux cents, l'autre avec quatre-vingt-seize émigrants. On vient d'avoir de leurs nouvelles à Melbourne. Une fois de plus, l'expérience a totalement échoué. L'autorité du chef des communistes, M. Lane, était devenue une véritable tyrannie. La division s'est mise parmi les colons. Sur les quatre cent quatre-vingt-dix, trois cent quarante-six ont abandonné la "Nouvelle Australie plusieurs ont succombé en route, d'autres sont parvenus à regagner les centres habités. Seul M. Lane, avec cin-

quante-cinq colons, a tenu bon, et il vient de fonder un nouvel établissement, Colonia Cosme.

“L'impossibilité pratique du régime communiste ressort clairement de ces expériences, dit la *Métropole*. *Les villages settlements* n'ont pas été étouffés dans un milieu hostile; ils ont échoué par suite de défauts inhérents à leur constitution même.”

N'allons pas croire toutefois que ces avortements arrêteront, ou même retarderont, la marche ascendante du socialisme, dont l'armée grossit tous les jours.

11 juin 1898.

Le monument Champlain

Sur le socle de la statue du fondateur de Québec :

SAMUEL DE CHAMPLAIN

Sur le dos est gravée, en français et en anglais l'inscription commémorative :

Ce monument a été érigé par souscription des citoyens de cette ville, des gouvernements du Canada, des Provinces de Québec et d'Ontario et du Conseil Municipal de Québec, en l'année 1898 la 62ème du règne de Sa Majesté, la Reine Victoria.

This monument erected by the subscription of the citizens of Quebec, the Government of Canada, and the provinces of Quebec and Ontario and the Municipal Council of Quebec A. D. 1898 and the 62nd year of her Majesty Queen Victoria.

ALEXANDRE CHAUVEAU,

Président du Comité des Citoyens.

Le CARDONNEL CHEVRE

Architecte. Sculpteur.

Sur les faces latérales, en français et en anglais également, l'inscription historique :

SAMUEL DE CHAMPLAIN

Né à Brouage, en Saintonge, vers
 1567 ; servit durant la Ligue,
 dans les armées du roi
 de France,
 En qualité de Maréchal des Logis,
 Visita les Indes Occidentales de 1599
 à 1601 ;
 séjourna en Acadie de 1604 à 1607 ;
 fonda Québec en 1608 ;
 explora le pays des Grands Lacs ;
 commanda plusieurs expéditions contre
 les Iroquois de 1609 à 1615.
 D'abord nommé lieutenant des Vice-
 Rois de la Nouvelle-France,
 puis Gouverneur en 1628 ;
 il mourut à Québec
 le 25 Déc. 1635.

Sans réclamer la suppression de la langue vulgaire, la rédaction de ces deux inscriptions en latin ne nous aurait pas déplu, ainsi qu'à d'autres très probablement.

L'inscription commémorative aurait dû aussi, il nous semble, mentionner comme souscripteurs un certain nombre de prêtres et de fidèles du diocèse de Québec, bien que le montant de cette dernière souscription ne soit guère élevé. Cette omission est sans doute involontaire. Quoiqu'il en soit, le fondateur de Québec a maintenant son monument, qu'il attendait depuis assez longtemps. Nous nous en réjouissons, et nous félicitons en même temps les promoteurs de ce projet de l'avoir mené à bonne fin.

Document pour l'histoire
Lettre au cardinal Rampolla (1)

"Ottawa, 30 octobre 1897.

"Eminence—Je vous ai exposé, au mois d'août dernier, lorsque Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'accorder une

(1) Reproduction empruntée au Courrier du Canada.

audience, les heureux résultats que la mission de Monseigneur Merry del Val avait accomplis parmi les catholiques du Canada, et l'impression profonde que ses hautes vertus chrétiennes et ses talents d'homme d'Etat — je dis homme d'Etat, et l'expression n'est pas trop forte — avaient créée dans toutes les classes de notre population.

“ Etant de retour dans mon pays depuis maintenant plusieurs mois, je viens exposer à Votre Eminence que, si ces heureux résultats doivent rester permanents et efficaces, il est désirable, sinon nécessaire, que la mission de Monseigneur Merry del Val soit renouvelée, ou plutôt continuée et qu'il soit présent au milieu de nous pendant un temps plus ou moins prolongé comme le représentant accrédité du Saint-Siège.

“ J'ai constaté depuis mon retour qu'il se fait, dans une certaine classe de catholiques, une agitation sourde contre l'œuvre accomplie par Monseigneur Merry del Val, œuvre d'apaisement, de concorde et d'union

“ La même raison d'Etat qui a inspiré Sa Sainteté dans les affaires de France et qui lui a fait prescrire aux catholiques de ce pays, le devoir d'abandonner les vieilles luttes du passé et d'accepter l'état de choses convenu, a tout autant de force au Canada qu'en France.

“ Telle est l'opinion d'un grand nombre de catholiques parmi nous. J'admets que ce n'est pas l'opinion unanime ; cette divergence même d'opinion n'en rend que plus nécessaire parmi nous la présence d'un homme à la fois ferme et conciliant comme Monseigneur Merry del Val, et qui, surtout, comprendrait tout ce qu'il y a de danger à exaspérer les hommes sincères convaincus et qui veulent être fidèles à leurs devoirs de catholiques, tout en restant fidèles à ce qu'ils croient être leurs devoirs de citoyens.

“ Je me permets de demander à votre Eminence de vouloir bien mettre ces considérations devant Sa Sainteté, tout en l'assurant en même temps de mon profond respect et de mon attachement filial.

“ Acceptez, Eminence, l'expression de la haute considération avec laquelle je demeure, etc., etc.”

Ce document est signé Sir Wilfrid Laurier.”

L'Œuvre des Tabernacles

OBJETS CONFECTIONNÉS A NOTRE-DAME DE QUÉBEC DEPUIS SEPTEMBRE 1897.

3 dais, 50 chasubles, 6 chapes, 20 voiles huméraux, 29 voiles de tabernacle, 26 voiles de ciboire, 20 nappes de communion, 20 nappes d'autel, 45 aubes, 45 surplis, 12 lavabos d'évêque, 130 lavabos, 57 petits purificateurs, 100 grand purificateurs, 134 grands corporaux, 67 petits corporaux, 12 chrémeaux, 48 serviettes, 7 rouleaux, 70 amicts, 275 tours d'étoles, 4 alumelles, 6 dentelles de nappes, 70 pales, 12 bourses de salut, 12 étoles reversibles, 24 étoles de confession, 36 étoles de salut, 60 cordons d'aubes, 12 boîtes à hosties, 12 pelotes, 28 bouquets, 24 barrettes. Ces divers objets sont évalués à \$4.800.

NOMENCLATURE DES TRAVAUX EXÉCUTÉS A LA SUCCURSALE DE LÉVIS

5 chasubles, 96 purificateurs, 18 corporaux, 18 surplis, 12 aubes, 12 chrémeaux, 38 amicts, 30 manuterges, 6 alumelles, 8 nappes d'autel, 6 serviettes, 6 bourses de salut, 6 étoles de salut, 6 sacs pour les saintes huiles, 3 voiles de tabernacles, 1 voile de ciboire, 12 bouquets, 1 Enfant-Jésus. Valeur de ces objets \$350.00

LISTE DES ARTICLES PROVENANT DE LA SUCCURSALE ST-ROCH

12 ornements complets, 12 aubes, Valeur \$300.00.

L'ancienne assemblée nationale de France et la nouvelle.

	ANCIENNE CHAMBRE au 1er janvier 1898	NOUVELLE CHAMBRE au 1er juin 1898
Conservateurs.....	45	36
Constitutionnels.....	44	72
Indépendants.....	14	26
Libéraux et modérés.....	70	77
Opportunistes.....	133	106
Opportunistes sect.....	29	22
Radicaux.....	140	124
Radicaux-socialistes.....	52	62
Socialistes.....	54	56
Total :	581	581

POUR ET CONTRE

L'ancienne Chambre comprenait donc 173 députés favorables aux libertés religieuses ; la nouvelle en comprendra 211.

GAINS ET PERTES

Les conservateurs perdent dix-sept sièges et en gagnent sept.
Perte : 10.

Les constitutionnels perdent trois sièges et en gagnent trente-deux.
Gain : 29.

Les indépendants perdent cinq sièges et en gagnent dix-sept.
Gain : 12.

Les libéraux et modérés perdent vingt et un sièges et en gagnent vingt-huit.
Gain : 7.

Les opportunistes perdent quarante-trois sièges et en gagnent dix-huit.
Perte : 25.

Les opportunistes sectaires perdent douze sièges et en gagnent cinq.
Perte : 7.

Les radicaux perdent quarante-trois sièges et en gagnent vingt-neuf.
Perte : 14.

Les radicaux-socialistes perdent dix sièges et en gagnent vingt.
Gain : 10.

Les socialistes perdent seize sièges et en gagnent dix-huit.
Gain : 2.

Nous donnons ci-dessous la répartition des élus du 8 et du 22 mai au point de vue des idées politiques et de la liberté religieuse.

CONSERVATEURS : 36

Ce groupe comprend tous les catholiques qui n'ont pas fait acte formel d'adhésion à la République ; mais plusieurs d'entre eux ne sont pas des opposants et pourraient être en fait inscrits parmi les constitutionnels.

CONSTITUTIONNELS : 72

Ce groupe comprend les catholiques républicains d'origine et les catholiques qui ont adhéré à la forme républicaine.

INDÉPENDANTS : 26

Ce groupe comprend les "nationalistes" les "antisémites" et les membres de divers partis politiques qui, à deux ou trois exceptions près, se sont engagés à voter en faveur de la liberté religieuse, ou au moins à s'abstenir dans cette question.

LIBÉRAUX ET MODÉRÉS : 77

Ce groupe comprend ceux qui, sans avoir été élus à titre de catholiques, n'émettent presque jamais de votes hostiles aux libertés religieuses.

OPPORTUNISTES : 106

Ce groupe comprend ceux qu'on pourrait appeler les " ministériels quand même."

OPPORTUNISTES SECTAIRES : 22

Ce groupe comprend les opportunistes qui se distinguent des autres par une hostilité systématique aux idées religieuses.

RADICAUX : 124

Ce groupe comprend ceux qui préconisent des idées plus hardies pour la solution des questions politiques.

RADICAUX-SOCIALISTES : 62

Ce groupe comprend ceux qui tentent d'ajouter aux théories politiques des radicaux certaines idées socialistes.

SOCIALISTES : 56

Ce groupe comprend les adeptes de nombreuses écoles dont le but commun est le renversement de l'ordre social actuel.

BIBLIOGRAPHIE

La Formule Chrétienne de l'assurance Populaire — Essai sur la mutualité, par J. M. Amédée Denault, L. L. B, 1er vice-président général de l'Union Franco Canadienne.

Jolie brochure de 90 pages, dont l'auteur a bien voulu nous gratifier d'un exemplaire. M. Denault y fait l'histoire de la bienfaisance mutuelle, recommandée à ses disciples par Notre Seigneur lui même, et résumée dans ces paroles de l'apôtre Saint Jean ; " Mes enfants, aimez-vous les uns les autres," et démontre que la mutualité est essentielle au bien être de la société. En un mot c'est un éloquent plaidoyer en faveur des associations de bienfaisance et d'assurance mutuelle, et en particulier de l'association de secours et d'assurance mutuelle dite " L'Union Franco-Canadienne."

Le catholicisme aux Etats-Unis

D'après le Catholic Directory de 1898, il y a aujourd'hui aux Etats-Unis, 10 archevêques, 78 évêques et 1 préfet apostolique. Le nombre des religieux est de 2074 et celui des prêtres séculiers de 8137. Le chiffre des églises desservies par un prêtre résident est de 5946, celui des missions avec église de 3472, et celui des stations avec chapelle de 5,105.

41 ordres religieux d'hommes et 110 de femmes sont représentés aux Etats-Unis. Dans les institutions catholiques, on compte 458,959 enfants. La population catholique est enfin évaluée à 9,856,622 personnes.

UN HINDOU A ÉLEVER SUR LES AUTELS

On commence à Rome les formalités pour la béatification d'un Prêtre indien, mort en odeur de sainteté au siècle dernier.

La *Semaine d'Evreux* donne sur ce Serviteur de Dieu d'intéressants détails.

L'Hindou dont il s'agit se nomme Vaz. Il naquit en 1651, dans un village de sa race appelé Sancoale, et voisin de Goa. Depuis le merveilleux apostolat de saint François-Xavier, la foi se perpétuait chez beaucoup d'indigènes, dans les Indes portugaises : Joseph Vaz naquit dans une famille chrétienne.

Il entra célibataire à l'Université de Goa, tenue par les Jésuites, et demanda à devenir prêtre.

Alors comme aujourd'hui, la gradation des castes, si nettement hiérarchisées au sein de la population hindoue, était si enracinée dans les mœurs du pays, que le catholicisme lui-même devait compter avec ce préjugé national. Il n'admettait—il n'admet encore—dans les rangs de son clergé, que les indigènes de la première caste, les brahmes. Ordonner un prêtre né dans une autre caste, dans celle des parias, par exemple, ce serait heurter le sentiment public et porter une grave atteinte au prestige sacerdotal ! Au contraire, le paria catholique se sent tout honoré d'avoir un brahme pour curé.

Joseph Vaz était né dans la caste des brahmes ; il put donc être séminariste, avec la robe et le grand turban de linge blanc que portent encore aujourd'hui les élèves hindous du sanctuaire, à Mysore et ailleurs ; puis il fut ordonné prêtre.

Son ministère dans le diocèse patriarcal de Goa, fut le laborieux travail de tous les missionnaires, et peut être n'eût-il pas laissé de trace particulière. Mais le jeune prêtre se sentit attiré par un autre apostolat. Il entendait raconter que, loin de favoriser la propagande catholique, ainsi que le faisaient les Portugais à Goa, les Hollandais, alors possesseurs de Ceylan, exerçaient contre les catholiques de cette île une affreuse persécution. Ils avaient, en effet, chassé tous les missionnaires, changé les églises en temples protestants, rendu l'école protestante obligatoire pour les enfants catholiques, obligé les catholiques à entendre la prêche, et même défendu à chacun, sous peine de mort (16 septembre 1658), de recevoir sous son toit aucun prêtre catholique ! Le lamentable état de cette mission émut Joseph Vaz : il résolut d'affronter le martyre pour aller secourir ces catholiques abandonnés.

Il part à pied de Goa, marche plusieurs mois en demandant l'aumône, s'embarque enfin, affronte une horrible tempête, aborde, malade et sans ressources, à l'île de ses rêves !

Et commence alors un apostolat fuyant et caché : le pauvre prêtre, toujours déguisé, changeant chaque jour de toit, disant la messe, confessant, baptisant, mariant ses ouailles à la hâte dans des maisons discrètes, échappant par miracles aux poursuites enragées des Hollandais protestants ! Il établit le siège de sa mission dans la partie de l'île où régnait un prince indigène, indépendant des Hollandais, le roi de Kandy, qui ne partageait pas contre le catholicisme la haine féroce de ses voisins les Hollandais. Et de là, rayonnant sur l'île entière, il convertit, il ouvre la voie aux missionnaires qu'il appelle de Goa ; il soigne héroïquement les pestiférés, construit des églises, il fonde des hôpitaux et des écoles, assiste les pauvres, en vivant lui-même de quelques poignées de riz !

Et tout cela s'accomplit au milieu de prodiges continuels dont les traditions locales ont conservé le souvenir. Joseph Vaz marche au travers des forêts immenses, sans que les animaux féroces, les éléphants et les ours s'attaquent jamais à lui ; la pluie tombe à sa prière et rend la vie à tout un royaume ; les eaux s'abaissent sous ses pas, le laissant traverser les torrents impétueux ; la nature entière s'incline devant sa placide confiance ; il guérit les mourants, il prophétise, il chasse les démons, il passe inaperçu au milieu de ceux qui le cherchent ; humble

et pénitent parmi ses continuels miracles, comme tous les favorisés de Dieu, refusant l'épiscopat et vivant comme le plus pauvre!

Puis il meurt à la peine, laissant florissante et reconstituée l'Eglise de Ceylan, avec soixante-dix mille catholiques, noyau de la forte légion qui n'a cessé de grandir depuis que les Anglais sont devenus maîtres de Ceylan comme de l'Inde tout entière et y ont respecté la liberté de conscience.

Et tout aussitôt la mémoire du saint brahme est vénérée, invoquée par le peuple reconnaissant! Son évêque—Ceylan dépendait alors du diocèse de Cochin—constate les prodiges racontés, et commence une enquête complète pour le procès de canonisation. Des erreurs de procédure firent ajourner cette fois la solution.

Tout vient à souhait à qui sait attendre

Nous sommes d'avis que la courtoisie est toujours de mise. C'est pourquoi nous nous sommes empressés d'accuser réception de l'ouvrage que vient de publier M. Pascal Poirier.

Nous avons écrit que cet ouvrage était intéressant. Cette note laudative ne comporte, ni de près ni de loin, une approbation des idées émises par l'auteur.

Nous avons présenté à ce dernier nos félicitations et nos remerciements. Nous ne voyons pas comment un homme bien élevé pouvait, en pareille circonstance, s'affranchir de cette formule de politesse. Nos félicitations s'imposaient, puisque la biographie du P. Lefebvre renferme bon nombre de belles pages, et que l'auteur déclare dans la Préface, qu'elle a été pour lui une œuvre de reconnaissance et de piété filiale. Quant à nos remerciements, " Honni soit qui mal y pense. "

Si nous n'avons pas fait immédiatement certaines réserves, c'est que nous avons probablement d'excellentes raisons pour les ajourner

Lorsque nous reviendrons sur ce sujet, comme nous en avons manifesté l'intention, nous ne manquerons pas de souligner certaines pages qui nous semblent très mal inspirées. Nous croyons n'avoir jamais failli au devoir, agréable ou non, de dire notre façon de penser des hommes et des choses, lorsque nous

l'avons jugé nécessaire ou utile. Avec la grâce de Dieu, nous espérons n'y pas manquer davantage dans l'avenir.

LETTRE À UN LIBRE PENSEUR

SUR LE

ROLE DE L'ÉGLISE ET CELUI DE SES ADVERSAIRES

DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

(Suite)

Renan a dit justement d'elle : " Tout y sert, excepté le bon sens et la modération. *Les fous, les incapables et les scélérats* y sont attirés par l'instinct que leur moment est venu. *Son succès est dû à la collaboration de tous les crimes et de toutes les insanités.* "

Taine dit à son tour : " La liberté civile, la distinction des pouvoirs politiques et religieux, *la liberté de conscience*, TOUTS CES DROITS CONQUIS PAR L'ÉGLISE PENDANT DES SIÈCLES, *tout cela est anéanti, dévoré par ce sphinx moderne qu'on appelle l'Etat, unité abstraite, tyrannique, accaparant tout : religion, justice, enseignement, aussi bien que l'administration et l'armée. C'est la plus grande machine de despotisme qui ait jamais été révéée sous l'étiquette menteuse de liberté.* "

" La Convention, *assemblée de lâches dominée par des brigands*, selon Mme Rolland, fut elle-même, dit Taine, à la merci de la fange et de l'écume ordinaire des grandes villes, qui a obtenu la reddition de la Bastille et fait le 10 août."

" Toute la canaille, tous les voleurs que Paris recèle et que la faction a enrôlés, forment l'arrière-garde. Les femmes perdues en sont, et, avec elles, les voleuses et les prostituées que les septembriseurs ont élargies, puis enrôlées aussi.

" Cette vermine antisociale grouille aux séances de l'Assemblée de la Commune, des Jacobins et du Tribunal révolutionnaire. *Tel est le peuple qui règne sur Paris et sur la France : cinq mille brutes voraciens, et deux mille drôlesses.* "

A ces troupes donnez des chefs comme Marat et Couthon, Saint-Just, Carrier, Lebas, Fouquier-Tinville, Collot d'Herbois, Barrère, Danton, Robespierre, et puis étonnez-vous de voir cette époque néfaste aboutir à LA TERREUR. Taine allait jusqu'à

comparer les héros de la Terreur *aux crocodiles féroces adorés en Egypte*.

Louis Prudhomme, collaborateur de Chaumette et ami de Robespierre jeune, porte à *neuf cent mille* le nombre des victimes, hommes, femmes, enfants, vieillards, exilés, déportés, pendus, guillotiné, noyés ou mitraillés. Jamais l'histoire n'avait enregistré une telle série de crimes depuis les temps barbares. La Révolution a fait, je le répète, infiniment plus de victimes en six ans que l'Inquisition en six siècles. Elle aurait pu prendre pour devise ces paroles de Challemel-Lacour : *Fusillez-moi tous ces gens-là* ; ou celles de Ranc : *On ne discute pas avec ses adversaires*, ON LES SUPPRIME.

Si à la Terreur vous ajoutez la banqueroute, les assignats, la fermeture des quatre cinquièmes des écoles, la ruine du commerce, la misère publique, vous aurez un tableau abrégé de la République, et vous comprendrez que la France ait accueilli Bonaparte comme un sauveur.

La raison fut alors représentée par une prostituée promenée dans un char sous le nom de *Déesse*.

Le principal acteur de ce long drame, Danton, avait trahi le roi et la reine, dont il avait reçu 150.000 francs. Il avait dilapidé, avec Laroche, trois millions et demi, qu'il avait reçus pour révolutionner la Belgique. Il est l'auteur de l'épouvantable massacre des Carmes. Ses deux fils, qui n'étaient pas dupes des mensonges historiques touchant la Révolution et leur père, ont refusé de se marier pour ne pas perpétuer un nom dont ils rougissaient. Je tiens ce renseignement de M. Vacherot, leur ami.

Ce traître, ce dilapidateur, ce massacreur, a dit : *Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus scélérats*. Il avait été leur chef.

Cela ne l'empêche pas d'avoir sa statue à Paris, comme le traître Etienne Marcel, comme l'impie et licencieux Diderot, comme Voltaire, qui appelait les Français la " chiasse " du genre humain et félicitait le roi de Prusse de les avoir battus à Rosbach ; car voilà à qui s'adressent, aujourd'hui, les hommages des anticléricaux. La statue de Marat avait été érigée au parc de Montsouris, un reste de pudeur l'a fait enlever.

Heureusement, on revient de l'engouement pour la Révolution, dont l'esprit a valu à la France dix-huit changements de gouvernement en un demi-siècle, les révolutions de 1830, 1848

et les journées de juin, 1870 et l'infâme Commune de 1871. Taine et Edmond Biré ont chacun une part dans cet heureux revirement.

Une vue d'ensemble sur l'histoire moderne démontre donc qu'à chacune des périodes où l'esprit chrétien a prévalu correspond une période d'honneur, de prospérité, de justice et de liberté. Elle démontre que ce qui a triomphé sous la Renaissance et la Révolution, c'a été l'immoralité, le despotisme, le mensonge et le crime.

Il nous reste à juger l'état social actuel issu d'une telle source.

Jamais on n'a tant parlé de liberté ; jamais les honnêtes gens n'en eurent si peu.

Mme de Staël disait avec raison : *En France, c'est la liberté qui est ancienne, c'est le despotisme qui est nouveau.* Elle savait l'histoire. De nos jours Gambetta traitait la liberté de *vieille guitare*. Du moins, il était franc.

Nous vivons, en effet, sous le régime anticlérical et antilibéral le plus résolu et le plus fanatique. La France est la proie de vingt-cinq mille francs-maçons et de cent mille juifs qui l'exploitent et la trahissent. Ils accaparent les places, les honneurs et l'argent. Ils laïcisent les hôpitaux. Les *survirs* soignent mieux les malades et coûtent moins cher que les laïques, mais le fanatisme antireligieux l'emporte. Ils laïcisent également les écoles pour faire les Français à leur image et à leur profit. Ils destituent les fonctionnaires qui refusent de faire élever leurs enfants dans les écoles sans Dieu. Et ces oppresseurs des consciences osent parler des *droits de l'homme et de la liberté* ! Jamais le cynisme et l'hypocrisie ne sont allés plus loin.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu le 26, à St-Jean-Baptiste de Québec ; le 27, à St-Gervais ; le 28, à St-Georges ; le 29, à St-Edouard ; le 30, à St-Isidore ; le 2 juillet, à l'Hôtel-Dieu, Québec.